



Crèche "Les Pommes d'Happy" Avenue du Cimetière 18A 5060 AUVELAIS



1. Présentation du Milieu d'Accueil:

La crèche « Les Pommes d'Happy » est gérée par l'Intercommunale IMAJE et occupe les locaux appartenant à la Commune de Sambreville.

La crèche est agréée et subsidiée par l'ONE pour une capacité de 18 places temps-plein ; réparties en deux sections : une section « bébés » et une section « grands ».

Les enfants accueillis ont entre 0 et 3 ans.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30. Chaque année, les parents reçoivent les éphémérides de l'année suivante avec nos jours de fermeture :

- Trois semaines de fermeture consécutives durant juillet et août
- · Une semaine entre Noël et Nouvel An
- · Les jours fériés légaux et ponts
- Deux journées par an durant lesquelles le personnel se réunit afin d'enrichir leur travail au quotidien en bénéficiant de formations.

La participation financière :

Le taux de la participation financière est calculé lors de l'inscription sur base des revenus mensuels nets cumulés du ménage. Le taux est commun à toutes les structures agréées par l'ONE et est revu au premier trimestre de chaque année.

Le personnel est composé de :

· 2 responsables, 1 assistante sociale et 1 infirmière

- · 2 puéricultrices à temps plein
- · 3 puéricultrices à 4/5 temps
- · 1 technicienne de surface

Structure de la crèche :

La crèche se compose de deux sections : une section « bébés » et une section « grands ».

Chaque puéricultrice est référente d'un groupe d'enfants répartis selon les âges. Ainsi, il y a 2 puéricultrices « fixes » par section et 1 qui va là où les besoins sont les plus importants.

Pourquoi travailler avec des puéricultrices de référence?

Le lien d'attachement est un besoin primordial du jeune enfant : lien sécurisant avec sa maman, son environnement familial... Ce lien servira de base de sécurité affective pour permettre à l'enfant d'explorer son environnement.

Quand l'enfant est séparé de son milieu familial, il est nécessaire pour lui de pouvoir trouver dans son nouvel environnement des relations stables et continues qui satisferont son besoin d'attachement. De plus, il est important pour lui de comprendre ce qui va se passer, de pouvoir anticiper et de pouvoir différencier l'adulte qui s'occupe de lui. Les puéricultrices vont favoriser la continuité de l'attention à cet enfant et vont aussi favoriser la cohérence dans la manière dont elles s'occupent de lui.

Aux « Pommes d'Happy », nous avons deux puéricultrices fixes dans chaque section et une cinquième qui va aider là où les besoins sont les plus nécessaires.

2. <u>Inscription et familiarisation</u>:

Avant d'accueillir votre enfant, les responsables vous rencontrent au bureau de la crèche afin d'officialiser son inscription par la signature du contrat d'accueil, du contrat horaire, ...

Nous relisons et commentons les divers documents tels que le projet d'accueil, le ROI, les dispositions médicales... Une fois récoltées, ces précieuses informations sont transmises à l'ensemble de l'équipe.

Cette première rencontre est aussi l'occasion de planifier une période de familiarisation.

Nous y attachons beaucoup d'importance. Elle permet une acclimatation en douceur de votre enfant à un nouvel environnement (bruit, odeurs, luminosité, de nouveaux visages, un nouveau rythme, ...) mais aussi vous permet de poser toutes vos questions, d'exprimer vos craintes et de vous rassurer.

Cette familiarisation est indispensable à chaque enfant et lui est propre, quels que soient son âge et la section qu'il intègre, quel que soit son rang dans la fratrie. Même si vous, parents, connaissez parfaitement la crèche et son personnel, votre enfant, lui, ne nous connait pas et nous ne le connaissons pas...

Cette adaptation est primordiale pour vous car un lien de confiance doit s'installer afin de faciliter le fait de nous confier votre enfant.

La période de familiarisation vous est proposée comme suit mais est modulable en fonction des besoins de votre enfant :

JOUR 1: Durant 1h, la puéricultrice de référence vous accueille, vous et votre enfant à l'intérieur de la section. Avec vous, elle remplit la brochure « A mon rythme à la crèche ». Ce livret nous permet de prendre connaissance de l'histoire de votre enfant et de toutes ses habitudes de vie (son tempérament, son sommeil, ses repas, ce qui le rassure, ...).



JOUR 2: Vous nous confiez pour la première fois votre enfant pendant 2 heures (9h-11h). A votre retour, nous faisons le point sur cette étape et partageons nos sentiments.

JOUR 3: Votre enfant partage un plus long moment avec nous. Il prend son premier repas à la crèche. En général, votre enfant reste de 9h à 12h.

JOUR 4 : Votre enfant passe une première petite journée avec nous (9h-15h).

JOUR 5 : Votre enfant passe une deuxième journée complète (9h-16h).

Si vous ressentez le besoin d'avoir des nouvelles de votre enfant, vous avez bien entendu la possibilité de nous contacter par téléphone. Nous vous répondrons avec plaisir

3. L'arrivée et le retour de votre enfant :

Ces moments d'échange, soit entre adultes ou lors de l'accueil individuel de votre enfant, sont essentiels à une transition harmonieuse entre ces deux milieux de vie et ce dans les deux sens, des parents à la puéricultrice et de la puéricultrice aux parents.

C'est pourquoi, si la puéricultrice est occupée avec un autre enfant ou son parent, nous vous invitons à attendre qu'elle se libère avant de guitter la crèche.

Ces temps de séparation ou de retrouvailles sont des moments nécessaires de paroles, d'écoute et de dialogue entre la puéricultrice, le parent et l'enfant.

L'arrivée du matin :

Jusqu'aux environs de 8h, les enfants sont accueillis dans la section des bébés. A cette heure, lorsque la 2ème puéricultrice arrive, les grands rejoignent leur section.

Afin de répondre au mieux aux besoins de votre enfant, nous avons besoin de connaître quelques éléments :

- · A-t-il passé une bonne soirée, une bonne nuit ?
- · Est-il en bonne forme?
- · A quelle heure a-t-il pris son premier biberon?

• ...

A un moment choisi, il est important de marquer votre départ en l'exprimant et le manifestant clairement. Nous prenons alors le relais en accueillant les émotions de votre enfant, en l'apaisant et en le rassurant.

Le retour :

Le matin, vous nous avez transmis l'heure approximative du retour. Si une modification survenait en cours de journée, nous vous invitons à nous en avertir par téléphone.

Nous pourrons ainsi prévenir l'enfant et adapter au mieux nos actions à ses besoins (remise au lit, activité, ...)

Spécificités à la crèche :

Section « bébés » :

Etant donné que les bébés n'ont pas le même rythme que les grands, nous tolérons une arrivée **jusque 10h30**. Au-delà, les puéricultrices sont susceptibles d'être occupées à donner un repas à un enfant et donc, de ne pas être disponibles pour accueillir correctement le vôtre.

De la même manière, les retours se font à partir de 13h.

Section « grands »:

Afin de privilégier les activités dirigées du matin, nous vous demandons de déposer votre enfant au plus tard **pour 9h30**, car à cette heure-là, une collation est proposée aux enfants (soupe).

Certains enfants quittent la crèche en milieu de journée.

Pour une meilleure organisation, il vous attend à partir de midi dans la section des bébés. Afin de respecter son besoin de sommeil, il vous est demandé de venir le chercher entre 11h45 et 12h15.

Les retours peuvent s'effectuer à partir de 14h30

<u>Gardes supplémentaires</u>:

Pour toute demande de garde supplémentaire, nous vous invitons à faire la demande auprès des puéricultrices. En fonction du nombre d'enfants prévus ce jour-là, elles vous informeront de l'acceptation ou pas de votre enfant. Pour une bonne organisation, les enfants seront accueillis jusque maximum 17h.

4. Le passage de section :

Tout comme lors de l'arrivée de votre enfant à la crèche, le changement de section nécessite une période de familiarisation.

C'est un moment important durant lequel vous rencontrerez une des deux puéricultrices de la section des grands. Elle prendra le temps de vous expliquer le fonctionnement propre de cette nouvelle section et vous la fera visiter. Nous veillons à préserver les liens sécurisants que votre enfant a tissé au fil des mois en assurant une continuité dans notre accueil.

Comment?

Ces passages entre sections sont prévus et discutés en équipe. Outre le critère de l'âge, nous tenons compte de l'évolution psychomotrice et affective de chaque enfant.

Votre enfant passera tout d'abord quelques moments dans la nouvelle section avant de l'intégrer de manière définitive : période de jeux, un repas, une matinée, ... Nous avons la chance d'accueillir les enfants dans une petite structure de plein pied à l'esprit familial. L'accueil du matin et le retour du soir se font en 1 section, ce qui permet à l'enfant de se familiariser tant à l'environnement qu'aux puéricultrices. Cela facilite le passage des sections.

5. Le carnet de vie :

Lors de l'arrivée de votre enfant, nous vous demandons d'apporter un cahier A5 afin qu'il devienne le « cahier de vie » de votre enfant.

Celui-ci sera alimenté par les puéricultrices et par les parents. Il y reprend son évolution, sa vie à la crèche ou autres anecdotes. Des photos y seront apposées afin d'égayer les écrits.



6. Les activités d'éveil sensori-moteur :

Chez les grands:

Nous privilégions les activités libres (jeux d'imitation, de manipulation, ...) ou induites (peinture, découverte de la matière, ...).

Nous mettons ainsi, à disposition des enfants, des jouets et du matériel non formel lui permettant de faire ses petites expériences.

A la différence d'une activité dirigée plus scolaire, l'activité libre ou induite laisse l'enfant libre :

- D'y participer ou pas,
- · De l'appréhender comme il l'entend,
- · D'obtenir le résultat qu'il souhaite.

Laisser l'enfant évoluer librement dans son activité ne signifie pas pour autant que l'adulte est « absent ». Au contraire, il joue un rôle capital ;

- il met en scène l'activité pour donner à l'enfant l'envie d'y participer;
- · il a une attitude soutenante (posture, parole, regard,...) pour valoriser l'enfant dans son activité ;
- il structure l'activité en offrant aux enfants un cadre et leur formule positivement quelques règles de vie assurant notamment leur sécurité;
- · il a une interaction adulte/enfant au travers du jeu.

Sans ces exigences, l'activité sera rapidement délaissée par l'enfant et les objectifs ne seront pas atteints.

Activité « potager » : la plantation et la récolte se font avec les enfants.



Nous allons dehors dès que possible. Le port de bottes en hiver et de chaussures adaptées en été est souhaité pour votre enfant





Activité "bac

à riz"



Nous transformons la section en salle de psychomotricité

Vive St Nicolas!











Nous accueillons une conteuse qui vient 1x/mois dans notre crèche





Activité culinaire : galette des rois (fabriquée et dégustée avec les enfants pour le goûter).

Activité sensorielle : jouer dans la farine !



« r collent leur photo

Mous proposons aux em une activité « rematin, où tous les enfants se disent bonjour en collant leur photo dans l'arbre de la crèche.









Chez les bébés :

Nous favorisons l'acquisition autonome des différentes positions de son développement.

En roulant seul sur le dos, puis sur le ventre, en rampant, bébé va se muscler physiquement tout en développant ses capacités motrices et la maturité globale qui l'amèneront à se tenir assis, puis bien droit.

Le respect de leur propre rythme est indispensable à l'harmonie de leur développement moteur, de leur confiance en soi et en l'adulte qui l'accompagne. Effectivement, installer un enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas, c'est le bloquer dans une posture passive qui limite sa mobilité. Il dépend alors de l'adulte pour pouvoir bouger et jouer : cela ne favorise pas son autonomie ni son développement psychique.

Nous avons différents supports à notre disposition qui vont permettre de stimuler l'éveil moteur et sensoriel. C'est pourquoi les bébés sont souvent sur les tapis ou à même le sol lorsqu'ils commencent à se déplacer. Dans cette idée, nous vous suggérons de vêtir votre enfant de tenues souples et légères, favorisant sa liberté de mouvement.





7. <u>Le doudou et la tétine :</u>

Le doudou est un objet transitionnel (D. Winnicot). C'est un objet souvent unique, choisi par l'enfant et qui va l'aider à surmonter la distance avec ses parents ou des situations qu'il ressent comme difficiles. Il est, en effet, un concentré d'odeurs, de sensations tactiles, d'émotions visuelles et de perceptions en bouche qui lui sont familières.

Il contient un peu de maman et de papa et renferme un peu de leurs pouvoirs réconfortants.

Pour nous, il est important de laisser l'enfant choisir lui-même le moment où il en a besoin et celui où il s'en séparera sans devoir dépendre de l'adulte. Le doudou reste donc accessible en permanence.

Précisons que le « précieux doudou » n'est précieux que parce qu'il existe, certains enfants n'en ont pas besoin ou s'inventent d'autres moyens de se sécuriser.

Pour d'autres, le besoin de succion est très important. Téter leur procure plaisir, détente et apaisement. Nous respectons ce besoin tout en les invitant à enlever leur tétine lorsqu'ils verbalisent quelque chose.

8. L'alimentation :

Notre crèche possède une cuisine agréée par l'AFSCA (inspection de la chaîne alimentaire).

Les repas sont conditionnés par un service traiteur (La cuisine des champs) et sont livrés 2x/semaine. Ils sont préparés à la crèche par notre personnel.

L'élaboration des menus est basée sur les recommandations de diététiciennes.

Le menu est affiché chaque mois et en cas d'allergie, nous demandons aux parents de se mettre en contact avec les responsables afin d'évaluer la situation.

Chez les bébés:

Les biberons de lait sont préparés au moment même et sont donnés dans les bras sauf si l'enfant a d'autres habitudes.

Vers 4-6 mois, sur avis médical, de nouveaux aliments (légumes) seront progressivement introduits à la maison et ensuite à la crèche. Nous pratiquons l'alimentation solide à la demande, c'est-à-dire que nous donnons à manger à l'enfant lorsqu'il a faim.

Ensuite, toujours progressivement et en concertation avec vous, nous adaptons la texture des aliments (mixés -> écrasés) à leur dentition, leur mastication et leur déglutition.

Le moment du repas est un moment privilégié entre l'enfant et la puéricultrice.







Chez les grands:

Le passage vers la section des grands marque une évolution progressive dans le déroulement des repas. Un rythme plus collectif s'installe.

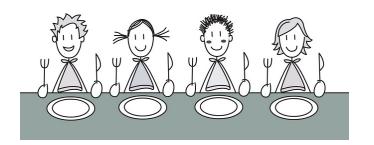
En effet, les repas sont pris à table, tous ensemble entourés par les puéricultrices.

- · La collation est donnée vers 9h30 et est composée d'un potage.
- Le diner est servi vers 11h, il est composé de protéines, de féculents et de légumes. Nous respectons l'appétit et le goût des enfants : chaque enfant mange à son rythme et à sa faim.
- Le goûter a lieu vers 15h et est composé d'un fruit, d'un produit laitier (2x/sem) et d'un féculent.

Tout au long de la journée, nous proposons aux enfants de l'eau nature, seule boisson indispensable et désaltérante.









9. Le sommeil:

Que l'enfant soit en section « bébés » ou « grands », la mise au lit est guidée par ses besoins.

Chez les bébés, il est couché de manière individuelle par une puéricultrice et la surveillance se fait grâce à ses passages réguliers et aux babyphones.

Chez les grands, le moment du coucher est collectif après le repas. Les puéricultrices sont constamment présentes au côté des enfants, tant pour les endormir que pour maintenir le calme.

Après vous avoir informé, vers l'âge de 18 mois, les enfants passent du lit cage au hamac.

10. La fin du séjour :

Lorsque votre enfant quitte la crèche pour entrer à l'école, nous vous remettons sa boîte « à trésors » qui contient différentes réalisations faites durant son séjour.

Nous vous donnons également son carnet de vie qui relate son évolution et sa vie dans notre milieu d'accueil.

